L'ART SACRÉ

Revue Mensuelle

LES ÉGLISES RÉCENTES DE FRANCE
III

L'église
son programme et son parti

7-8
Mars-Avril 1957

S'IL est un domaine dans lequel l'improvisation, plus que partout ailleurs, est regrettable, c'est bien celui de l'architecture sacrée. Le Royaume de Dieu, nous dit le Nouveau Testament, croît comme une maison dont le sage architecte a posé les fondements en toute sagesse avant d'en élever les murs. En retour, la construction visible doit manifester aux yeux de tous l'unité et la splendeur de cette construction spirituelle. Ce qui échappe au regard de la chair doit se retrouver, transcrit par les harmonies de la pierre. L'Eglise poursuit l'avènement du Royaume selon un itinéraire que le Christ lui a tracé. L'architecte doit pourvoir aux nécessités spirituelles d'une paroisse selon le programme que lui trace son Pasteur. C'est dans le même esprit, d'ordre et de sagesse, que l'édifice invisible et celui de la terre doivent croître et s'épanouir. Or, que constatons-nous dans la reconstruction de nos églises en France ? Trop d'anarchie, de laisser-aller et de hâte. Les programmes sont souvent bâclés, les partis qui en découlent imprécis. Il faut réagir. Ce cahier voudrait apporter quelques repères sur la voie de ce redressement nécessaire.

En couverture : Le jugement du concours de Nancy.

La conversation qui suit n'est pas imaginaire. Si le texte que nous présentons résume et condense, il n'invente pas. C'est en substance la transcription fidèle des conversations que nous entretenons avec nos amis depuis plusieurs années. Ces propos demeuraient notés dans nos papiers, nous les livrons à nos lecteurs en sachant qu'ils n'épuisent pas un sujet qui demeure immense. Les protagonistes sont un curé qui doit bâtir, nommons-le : l'Abbé Lapierre, un architecte, appelons-le : M. Eupaline et le Père C., Cocagnac ou Capellades.

L'ÉGLISE, SON PROGRAMME ET SON PARTI

L'Abbé Lapierre. — Dans le premier numéro de la série que vous avez consacrée aux églises de France, vous insistiez sur la distinction entre programme et parti de l'église. Vous avez même joint à ce paragraphe un schéma que j'ai là sous les yeux. Je serais heureux que la discussion d'aujourd'hui puisse nous aider à approfondir cette question, car un schéma demeure un peu sec, au-delà de cet « os » cherchons la substantifique moelle.

Le Père C. — Je crois, en effet, que c'est très important. Une revue ne doit pas craindre de se répéter si elle envisage de redire des choses importantes, surtout si elle tente d'aller plus avant vers le cœur du problème.

M. Eupaline. — Cette distinction m'est d'autant plus agréable que « programme » et « parti » sont deux mots du jargon des architectes, deux termes techniques, et pour une fois je ne vais pas me sentir noyé dans une conversation avec des ecclésiastiques.

L'Abbé Lapierre. — Je ne savais pas que ces deux termes avaient une signification si précise.

M. Eupaline. — Si, le *programme* est l'énoncé du problème architectural. Il décrit la fonction du bâtiment à construire, les dimensions spatiale et financière de l'œuvre, il donne les ultimes conditions qui peuvent influer en quelque sorte sur la construction. Ce programme est toujours donné par le client.

L'Abbé Lapierre. — Par écrit?

M. Eupaline. — Le plus souvent, et c'est profondément souhaitable; il vaut mieux que l'architecte médite un texte plutôt que de ruminer les souvenirs d'une conversation. Les conversations sont nécessaires, mais les meilleures sont celles qui aboutissent à commenter ou préciser le texte d'un programme précédemment établi.

L'Abbé Lapierre. — Eh bien! Je pense que nombre d'églises de France n'ont pas dû avoir beaucoup de programme écrit.

Le Père C. — C'est regrettable. C'est là la source de bien des erreurs.

M. Eupaline. — On ne peut, en effet, considérer comme programme une feuille de papier qui dit en vingt lignes : Nous demandons une église de 1.200 places, à la gloire de la Sainte Vierge, pour un faubourg ouvrier. C'est trop peu.

Le Père C. — Je pense d'ailleurs qu'il faille distinguer entre le programme *général* et le programme *particulier* de l'église.

M. Eupaline. — Qu'entendez-vous par là?

Le Père C. — Le programme général c'est l'analyse de la fonction spirituelle de l'église, valable pour tous les édifices du culte catholique. Le programme particulier c'est le visage spécial que doit revêtir telle église dans telles circonstances pastorales.

Le programme général de l'église, c'est la description de sa fonction ou plutôt de ses fonctions : *fonction organique* qui fait d'elle la maison de l'Eucharistie (sacrifice, repas et rassemblement de la communauté chrétienne) et des autres sacrements; *fonction d'ambiance* qui fait d'elle la maison du silence et le lieu d'un certain enseignement par le décor.

L'Abbé Lapierre. — Oui, mais ne croyez-vous pas que l'on demeure là dans les généralités d'une théologie de l'église et bien loin de la construction? Cette fonction spirituelle de l'église est décrite dans des livres que les architectes peuvent atteindre; ils n'ont qu'à s'informer personnellement.

M. Eupaline. — Oui, mais alors dans la majorité des cas, ils ne le feront pas.

L'Abbé Lapierre. — Pourquoi?

M. Eupaline. — Parce qu'ils n'en ont pas le temps. Le métier d'architecte devient impossible. Créateur et homme d'affaires, l'architecte se voit, de nos jours, doublé d'un bureaucrate écrasé par la paperasse; il a de moins en moins le temps de méditer et de mûrir son œuvre avant de la réaliser. Je crains que beaucoup d'architectes n'aient pas le temps de s'adonner à la théologie avant de construire une église!

L'Abbé Lapierre. — Oui, évidemment. Dans ce cas, je comprends pourquoi il est nécessaire de rappeler par le programme écrit et par des conversations d'information ce que le Père C. appelle le programme général de l'église.

Le Père C. — Je crois qu'il faudrait faire un livre destiné aux architectes, aux peintres et aux sculpteurs, qui retrace d'une façon concrète les grandes lignes de ce programme général de l'église. Un livre fait pour des « visuels » avec des croquis et des photographies.

M. Eupaline. — Ce serait tout à fait utile.

Le Père C. — Nous sommes en train d'y travailler et il sortira, je pense, cette année.

L'Abbé Lapierre. — Je m'en réjouis, car il sera aussi utile aux ecclésiastiques.

Le Père C. — Il ne faut pas exagérer.

L'Abbé Lapierre. — Ah! mon pauvre Père, c'est que vous ignorez ce qu'a été trop longtemps l'enseignement de la liturgie dans les séminaires; un cours de rubriques et de cérémonies, et non pas une analyse théologique des sacrements et des mystères.

Le Père C. — Oui, mais je pense que cela a bien changé.

L'Abbé Lapierre. — Cela a changé. Mais la réforme est trop récente. Nombre de curés constructeurs appartiennent de nos jours à une génération qui n'a pas eu une formation liturgique suffisante; il ne faut pas s'étonner de les voir parfois si indécis.

Le Père C. — Si vous voulez bien vous reporter en esprit au schéma que nous donnions dans le premier numéro vous verrez que nous envisagions une collaboration étroite entre le curé et les véritables techniciens de la pastorale liturgique d'un diocèse.

L'Abbé Lapierre. — Qui entendez-vous par là?

Le Père C. — Le Professeur de Liturgie du Séminaire, mais aussi peut-être tels ou tels curés qui suivent assidûment les congrès du Centre de Pastorale Liturgique et qui se sont signalés par des réformes de bon aloi dans les paroisses dont ils ont la charge.

M. Eupaline. — Ceci est capital pour nous. Cette description détaillée de la fonction spirituelle de l'église nous fait, la plupart du temps, cruellement défaut. Nous n'avons pas le temps de nous informer sérieusement si nous n'y sommes pas poussés par les circonstances. Je pense que la construction d'une église pourrait être pour nous l'occasion providentielle d'approfondir une question que nous connaissons mal; c'est pourquoi nous serions heureux de rencontrer dès l'origine du projet non seulement le pasteur, mais des techniciens de la liturgie, capables de préciser nos idées.

Il faut d'ailleurs remarquer que le renouveau liturgique nous pose de sérieux problèmes : nous nous sentons en présence d'un monde en pleine transformation. Les tentatives, les essais nous semblent un peu incohérents, et cela ne facilite pas notre tâche.

L'Abbé Lapierre. — Par exemple?

M. Eupaline. — Tenez! Prenez la question du tabernacle. Je me suis plusieurs fois occupé d'aménagements de sanctuaires et je n'ai jamais reçu de directives bien précises. Sur l'autel, dans le mur, à droite, à gauche, suspendu ou à l'écart, je ne savais souvent où mettre la Sainte Réserve. Et l'on peut généraliser.

L'Abbé Lapierre. — Il est normal que toute transformation d'une réalité aussi complexe que la liturgie entraîne du même coup des hésitations. Nous avons toutefois passé le seuil de certaines incertitudes et nous sommes en mesure maintenant de préciser dans le détail des questions comme celle du tabernacle : Il n'y a qu'à se référer au Directoire pour la pastorale de la Messe.

Le Père C. — En faisant bien attention à ne pas faire de ce directoire un simple «cran d'arrêt». Il est dit dans l'introduction de ce texte qu'il portera ses fruits, à condition qu'il s'allie à une connaissance doctrinale puisée aux sources authentiques.

M. Eupaline. — Oui, ce ne sont pas seulement des directives que nous demandons, mais des lumières sur la liturgie. Si les prêtres pouvaient nous faire *entrer* dans la liturgie, ils faciliteraient largement notre travail.

L'Abbé Lapierre. — Je me demande tout de même si vous ne cherchez pas trop la facilité et si vous n'attendez pas un peu que les curés vous rôtissent les cailles...

M. Eupaline. — Non, ce n'est pas la facilité que nous cherchons, mais nous voulons qu'il nous soit *possible* de prendre connaissance de ce programme général de l'église. Je répète ce que je disais tout à l'heure. Nous sommes des visuels et des concrets. Avez-vous vu un architecte expliquer son idée, sortir son crayon et réclamer du papier? Je rêve de réunions au presbytère durant lesquelles un groupe de prêtres nous expliqueraient (nous, peintres, architectes et sculpteurs) ce qu'est l'esprit et le fonctionnement de l'église telle que la restauration de la liturgie nous permet maintenant de la concevoir.

Le Père C. — Ce n'est pas impossible et j'ai

quelques exemples de ces colloques entre professeurs, pasteurs et constructeurs.

L'Abbé Lapierre. — C'est vivement souhaitable. *Ici, M. Eupaline, appelé au téléphone par un entrepreneur, laisse en tête-à-tête les deux ecclésiastiques.*

L'Abbé Lapierre. — Nous avons parlé jusqu'à présent du programme général de l'église, mais il faut avouer que le programme particulier de telle église pose aussi des problèmes difficiles à résoudre.

Le Père C. — Il est certain que vous avez dû vous poser cette question d'une façon pressante.

L'Abbé Lapierre. — Je crois, pour ma part, que toute construction d'église doit être précédée d'un effort pour prendre conscience du besoin pastoral sur un double plan, celui de la sociologie religieuse et de la mission d'une part, celui de la pastorale liturgique de l'autre.

Le Père C. — Pourriez-vous préciser?

L'Abbé Lapierre. — Il est certain qu'à l'heure actuelle, en France, le christianisme est en train de passer par un quart d'heure de vérité, qui révèle ses tares passées et qui permet de discerner la profondeur de la déchristianisation, ou le manque de christianisation qui avait été le fait des siècles passés et dont, maintenant, nous subissons les conséquences. Avant donc de construire une église, le pasteur devra en fixer le programme apostolique, missionnaire et pastoral tout ensemble. Il faut donc pour cela qu'il ait une connaissance profonde de la sociologie humaine du troupeau qui lui est confié. Cette connaissance suppose, évidemment, une enquête. Une enquête qui n'est pas simplement le fait d'une enquête sociologique née selon les méthodes appropriées, mais aussi une réflexion sur les différents contacts humains, personnels, qu'il est donné au pasteur et à l'apôtre d'entretenir avec les différents membres de la communauté qu'il doit servir. Cette enquête devra donc être menée avec toute la rigueur nécessaire, en employant les méthodes techniques appropriées, statistiques, sondages, referendum, et aboutissant à des conclusions sur l'état démographique, sociologique de la paroisse très précises. Mais cela n'exclut pas non plus d'envisager l'avenir du groupement humain dont le soin spirituel est confié au pasteur. Il sera donc nécessaire de s'en référer aux autorités de l'urbanisme pour connaître quel est, dans l'avenir de la paroisse, le mouvement de foule, transport de population, création de grandes industries, adduction de blocs résidentiels, refoulement de populations prolétariennes ou sous-prolétariennes qui pourront venir modifier très profondément la structure intime de la paroisse. Cette perspective d'avenir de la paroisse, valable au minimum, me semble être une « dimension dynamique » de l'enquête absolument nécessaire, et un élément essentiel du programme de l'église à venir.

Le Père C. — C'est vrai. On voit trop souvent les pasteurs décider par avance, et d'une façon assez abstraite, le nombre de la pratique, la nature de cette pratique et les possibilités chrétiennes de leur paroisse, sans se rendre compte que cette pratique et que cette vie chrétienne sont profondément modifiées par les mouvements démographiques qui peuvent, dans quelques années, changer totalement le visage de la paroisse.

L'Abbé Lapierre. — En s'appuyant sur les bases de données aussi précises, il sera alors possible au Curé, en liaison avec l'autorité religieuse diocésaine, de déterminer exactement quels sont les besoins pastoraux de la communauté qui lui est confiée, tant pour le présent que pour l'avenir. Il faudra donc envisager selon le cas la création d'églises paroissiales, dont le type nous a été fourni par le passé, ou bien la création de lieux de culte, de centres missionnaires, de communautés de charité, de résidences sacerdotales, de locaux pour des organismes variés, action catholique, œuvres de charité, etc., qui peuvent être, dans des cas bien donnés, un réseau extrêmement complexe qu'on ne peut pas nommer d'une façon superficielle un centre paroissial. Il est certain que le centre paroissial était considéré jadis essentiellement comme une église, un presbytère groupant autour de lui les œuvres de la charité, et les œuvres d'éducation. De nos jours, il semble que l'organisme apostolique dont l'église reste en tout état de cause le pivot, le centre et la source de vie, soit un organisme beaucoup plus complexe. Envisageant des ramifications étendues, parfois assez lointaines du centre paroissial lui-même, mais entretenant avec lui des liens organiques et vivants. Si donc, il faut construire ou reconstruire des églises dans des milieux dont l'homogénéité humaine n'est pas apparente, il conviendrait de créer dans les diocèses des commissions ayant pour but de déterminer, avec l'aide des curés et sur l'information fournie par ceux-ci, quel est le dispositif apostolique, traditionnel ou missionnaire, qu'il convient de créer dans tel ou tel centre de la population.

Le Père C. — Il est évidemment trop aisé de répondre à ces besoins spirituels, par la création d'une église, d'une paroisse considérée trop facilement comme un centre juridique, et un centre de distribution des sacrements. L'expérience des dix dernières années, en France, nous a montré par le travail de l'action catholique, par l'expérience des missions ouvrières, que le problème pastoral dans les milieux où très souvent les églises sont à construire, ces problèmes pastoraux, par leur complexité, imposent une information et des discernements qui sont la composante essentielle du programme de l'église et des centres chrétiens à construire.

L'Abbé Lapierre. — Il est donc du premier devoir du pasteur, qui doit faire face à ces besoins pastoraux en installant au milieu des habitations profanes, un centre chrétien, de pousser au maximum cette enquête préalable, afin que le programme de son église et des locaux qui l'entourent ne se réduise pas à un programme standard et passe-partout dont le caractère superficiel risque d'entraîner l'inefficacité totale dudit centre au milieu de telle ou telle population.

Ici, M. Eupaline, qui en a terminé avec son entrepreneur, rentre dans la conversation.

Le Père C., *à M. Eupaline.* — Nous parlions du programme particulier de l'église. Nous discutions technique pastorale, mais M. l'Abbé Lapierre en vient à un second point qui vous concerne plus directement.

L'Abbé Lapierre. — Oui, je disais que le programme particulier de l'église doit se déterminer à partir de données de sociologie religieuse et de l'effort missionnaire, mais aussi — et nous pourrions parler de cela maintenant — à partir d'une véritable pastorale liturgique.

Il est certain que le renouveau liturgique auquel nous assistons de nos jours impose à ceux qui ont la charge de construire des églises, soit qu'ils en inspirent les programmes, soit qu'ils en trouvent le parti, des formes nouvelles et des précisions que les types d'églises réalisées dans les siècles derniers ne semblaient pas manifester. Avant donc de construire une église particulière, il sera très important pour le pasteur d'être au fait de ce renouveau liturgique, et de participer pour cela aux sessions qui se tiennent soit dans les différents diocèses, soit aux cours et congrès organisés par le Centre de Pastorale Liturgique. Ce n'est que dans la mesure où l'appareil sacramentel a été saisi dans sa vérité profonde et où la pastorale qui en découle a été comprise dans toute sa lumière et dans toute sa netteté que l'on peut songer à voir les curés et les pasteurs donner aux architectes un programme liturgique de l'église qui ne soit pas non plus un programme passe-partout, mais la détermination lucide des besoins liturgiques de *leur* communauté en tâchant d'exprimer son visage particulier sans recourir pour cela aux dévotions particulières ou aux caractéristiques superficielles du culte local.

Le Père C. — Oui, mais je voudrais revenir sur une chose que vous disiez à l'instant : on voit souvent, en effet, des églises dans lesquelles le dispositif liturgique central n'a pas été envisagé dès le début, parfois même le curé s'en est peu soucié et l'architecte ne l'a pas soupçonné. Cela aboutit finalement à des imprécisions extrêmement graves qui, parce qu'elles sont inscrites dans le gros œuvre même de l'édifice, ne sont guère réparables par la suite.

La conception du sanctuaire n'est pas essentiellement une conception mystique, si l'on entend par ce mot un lieu qui doit engendrer des réactions spirituelles individuelles. Le sanctuaire n'est pas un lieu saint et sacré parce qu'on l'a peint de telle ou telle couleur, ou parce que la lumière y pénètre de telle ou telle façon. L'ambiance qui entoure le sanctuaire est au service d'une vérité plus profonde et constitutive dudit sanctuaire. Le sanctuaire est essentiellement un *organisme liturgique* qui assure la distribution des fonctions liturgiques et qui en permet la réalisation d'une façon unifiée et noble. La visibilité de l'autel, la possibilité de dire la messe dans les deux sens, le maintien de la réserve eucharistique sur le maître-autel ou la déposition dans une chapelle latérale, l'imposition d'un baldaquin, la place de la chaire, la nature et la forme de la table de communion, l'emplacement du siège du président de l'office, sont autant d'éléments d'un même organisme liturgique, dont il convient dès l'origine de saisir l'unité profonde et vitale. On a trop souvent l'impression, en effet, que chacun de ces éléments est traité d'un point de vue extérieur, décoratif, esthétique. Et ne cherche-t-on pas trop souvent le visage particulier d'une église, sa personnalité, en dehors de cette fonction organique. L'invasion des dévotions privées, même des dévotions privées liturgiques, est redoutable lorsqu'elle intervient dans la détermination du programme.

L'Abbé Lapierre. — Il est souvent un autre point de vue qui intervient, beaucoup moins noble, c'est la commodité. Or, il est une certaine façon de concevoir la commodité qui est veulerie. Il semble, en effet, que certains pasteurs n'aient simplement pour but que de rechercher la facilité, la commodité, même lorsque cette facilité et cette commodité sont au détriment de la noblesse comme si l'office liturgique n'était pas l'œuvre de Dieu, une œuvre de Dieu qui demande un effort certain. Mais si donc, au lieu de rechercher simplement la facilité et la commodité, les pasteurs étaient bien éveillés à la nature, à la structure même de l'office liturgique, à son caractère fonctionnel, à la valeur de prédication, s'ils comprenaient tout cela de l'intérieur, ils pourraient donc attirer l'attention des architectes sur la nécessité de créer un lieu convenable à une fonction sacrée.

Le Père C. — Cette accusation de facilité, ne pourrait-on pas parfois la porter contre certains architectes? Ils acceptent volontiers de construire des églises, mais abandonnent parfois le chantier lorsque le gros œuvre est monté; certains laissent même à d'autres le soin de dessiner l'autel ou le mobilier.

L'Abbé Lapierre. — Le pauvre curé n'a plus alors qu'à faire appel à des « ensembliers » qui, dans les meilleurs cas, ne peuvent remplacer

totalement l'œil de l'architecte. Et, si ce curé se laisse aller, il ira chez les marchands qui viendront avec leurs terribles catalogues.

M. Eupaline. — Eh bien! Voilà une attaque franche! Je ne veux en aucune façon défendre la manière indigne dont certains de mes confrères ont pu traiter l'aménagement des églises qu'ils avaient construites, mais je voudrais vous faire remarquer une chose. Le dessin et l'exécution des détails sont une chose terriblement coûteuse pour l'architecte. Les plans de détails devraient être payés plus cher que les plans d'exécution à 2 cm p. m. Or, nous les faisons souvent pour la gloire. C'est toujours méritoire, mais je crois que le bon sens impose de ne pas trop compter sur le méritoire si l'on veut changer un état de chose aussi grave.

L'Abbé Lapierre. — Ah! ce problème des honoraires de l'architecte! On peut l'étendre à tout l'ensemble du projet. Les curés sont toujours un peu effrayés par ces fameux « honoraires » et souvent ils choisissent un ami ou un paroissien parce « qu'il ne demande rien pour ses honoraires ». Or, j'estime que toute peine mérite salaire. L'architecte qui travaille gratuitement est ou très riche ou un peu héroïque. Le cas de l'architecte mal payé qui abandonnera le projet après l'exécution du gros œuvre se rencontre aussi.

Je crois, pour ma part, qu'il vaut mieux remettre à plus tard une partie de la décoration d'une église et payer normalement l'architecte. Un bon architecte n'est pas celui qui fait uniquement des sacrifices financiers mais celui qui pousse l'étude jusque dans le détail.

Le Père C. — Je suis totalement d'accord avec vous. Cette équivoque pèse lourdement sur la conception des projets. La disposition d'un sanctuaire, l'esprit de sa réalisation, dépendent souvent du détail de l'autel. Le dessin de l'autel ne peut jamais être fait après la réalisation du gros œuvre car l'autel est la Pierre Sainte qui détermine tout l'édifice. C'est vrai du point de vue mystique, de celui du fonctionnement liturgique; c'est vrai aussi des correspondances architecturales d'un édifice.

L'Abbé Lapierre. — Je croyais que nous nous écartions de notre sujet en déviant vers ces problèmes de finances mais nous y voici immédiatement ramenés !

Le Père C. — L'édification d'une église est une œuvre humaine et si une faille spirituelle intervient à un quelconque moment de sa conception ou de sa réalisation, on la retrouvera dans l'édifice visible. Les églises sont pour les constructeurs une terrible épreuve de vérité.

L'Abbé Lapierre. — Mais je voudrais encore insister sur la nécessité de déterminer dans le détail le programme particulier d'une église avant de laisser libre cours à l'imagination du créateur. Ne pourrait-on pas prendre ici l'exemple crucial du tabernacle?

Le Père C. — Nous avons maintenant un texte qui fait autorité à ce sujet, c'est le *Directoire pour la Pastorale de la Messe*. Je vous propose de relire ensemble les numéros 53 à 58.

53. Paragraphe 1. — La Très Sainte Eucharistie ne peut être conservée habituellement qu'à un seul autel d'une même église.

Paragraphe 2. — Elle doit être gardée dans le lieu le plus digne et le plus noble de l'église, donc régulièrement sur l'autel majeur : à moins qu'un autre endroit ne paraisse plus commode et plus décent pour la vénération et le culte d'un si grand sacrement.

Paragraphe 3. — Mais dans les églises-cathédrales, collégiales ou conventuelles, où les fonctions chorales sont accomplies à l'autel majeur, afin d'éviter tout empêchement aux offices ecclésiastiques, il est opportun que la très sainte Eucharistie ne soit pas gardée régulièrement sur l'autel majeur, mais dans une autre chapelle ou sur un autre autel.

Paragraphe 4. — Les recteurs d'églises doivent veiller à ce que l'autel où est conservé le Très Saint Sacrement soit plus orné que tous les autres, de sorte que, par l'ornementation, il suscite davantage la piété et la dévotion des fidèles. (C.I.C., c. 1268) (1).

54. « On ne doit donc pas systématiquement placer le tabernacle hors du maître-autel. Mais on peut avoir des motifs légitimes de le faire, par exemple dans les églises très spacieuses, les lieux de pèlerinage, les monuments historiques. Parfois, en effet, en dehors des messes dominicales, le maître-autel est isolé au milieu d'un sanctuaire et d'une nef vides : on pourra alors garder la sainte réserve à un autre autel, offrant un accès plus facile et une ambiance plus recueillie pour la dévotion eucharistique. Mais on doit tout à fait déconseiller de mettre le Saint Sacrement au fond du chœur et au-delà de l'autel majeur, si bien qu'on l'éloigne des fidèles. On se rappellera que seul l'Ordinaire du lieu est compétent pour apprécier les conditions d'aménagements des autels et du tabernacle. »

55. « Quelle que soit sa place dans l'église, l'autel du Saint Sacrement doit être immédiatement reconnaissable à une ornementation plus soignée, à la lampe, et surtout au conopée. Il est inadmissible de laisser, par négligence, le conopée sur un tabernacle vide. »

56. « Le Code (c. 1269, § 1er) et l'instruction

(1) Cet article du Code a été rappelé par le Saint-Office (30-6-52) : *Districte autem mandat haec suprema S. Congregatio ut sancte serventur praescripta*, c. 1268, 1269, paragr. 1.

du Saint-Office du 30-6-52 exigent que le tabernacle soit solidement bâti et fixé à l'autel. Cette loi a une signification profonde : la Sainte Réserve reste toujours en liaison étroite avec le Saint Sacrifice. »

57. « Certains ont réalisé un tabernacle creusé dans l'autel. Cette façon de faire ne doit pas se répandre : elle déroge aussi bien au symbolisme de l'autel, qui est une table, qu'au symbolisme du tabernacle qui est la « tente » que le Verbe fait chair a posée parmi nous (1). Ce magnifique symbolisme est accentué par le conopée qui n'est pas un pan d'étoffe quelconque mais un voile opaque enveloppant de tous côtés le tabernacle : celui-ci ne doit évoquer ni une cave, ni une maisonnette, mais une cassette (2) pour enfermer des objets précieux.

58. « Dans le tabernacle, on ne peut conserver que la Sainte Réserve. »

L'Abbé Lapierre. — Je crois que ce texte est né du besoin de conclure une période de recherches. En restaurant le rite de la célébration face au peuple on a cherché à mettre le Saint Sacrement en dehors du maître-autel. On a tout essayé : piédestal, colonne, autel réduit, niche creusée dans le mur. Il faut avouer que toutes ces solutions, en réalité, n'en sont pas.

Le Père C. — Je voudrais tout de suite vous faire remarquer qu'il n'est peut-être pas impossible de célébrer face au peuple sur un autel portant le tabernacle.

L'Abbé Lapierre. — Comment cela?

M. Eupaline. — Est-ce que le tabernacle ne cachera pas alors en partie les gestes du prêtre?

Le Père C. — Je ne le crois pas. Mais procédons par ordre.

Le Directoire nous dit que le tabernacle doit être « ni une cave ni une maisonnette mais une cassette (arca ferrea) pour enfermer des objets précieux ». Or ces cassettes ne sont généralement pas des objets de grandes dimensions et je pense personnellement que les cassettes ouvragées de Nuremberg, que l'on voit fréquemment chez les antiquaires, correspondent exactement à l'idée que les rédacteurs du Directoire se font du tabernacle. En moyenne 20 cm×20 cm×30 cm. Un tel tabernacle, déposé au centre d'un autel d'un mètre de large, laisse 40 cm de chaque côté, ce qui est largement suffisant pour placer le corporal.

M. Eupaline. — Oui, mais je persiste à croire que ce coffre cachera en partie les gestes du prêtre le jour où il sera autorisé à célébrer face au peuple.

Le Père C. — Distinguons, si vous voulez, dans les gestes du prêtre, les gestes symboliques des gestes pratiques. Les grands gestes des oraisons, les bénédictions, l'élévation, sont des gestes amples qui constituent une sorte de langage. Il y a aussi des gestes nécessaires mais sans valeur proprement symbolique, qui relèvent de la manipulation des saintes espèces : ramasser les fragments d'hostie avec la patène, par exemple. La messe face au peuple donne aux premiers, à ces gestes larges et symboliques, toute leur valeur. Un tabernacle de vingt centimètres de haut ne les cachera en aucune façon. Il pourra tout au plus masquer quelques manipulations secondaires mais ceci n'est pas grave.

L'Abbé Lapierre. — Je suis tout à fait convaincu. Mais on peut faire une autre objection à ce tabernacle si petit : comment contiendra-t-il les ciboires de capacité suffisante pour distribuer la communion à d'importantes paroisses?

Le Père C. — Je suis content que vous me fassiez cette objection car elle me permet de préciser un point : la dispensation de l'Eucharistie a été affectée durant les dernières aunées d'un certain nombre de mauvaises habitudes. On conserve en effet dans le tabernacle, dans deux ciboires, une réserve assez considérable d'hosties afin de rendre plus commode la distribution de l'Eucharistie le dimanche et les fêtes. Mais, la distribution de l'Eucharistie peut se faire à partir d'hosties consacrées pendant la messe. Ceci est bien préférable. Je suppose qu'un curé qui a bien l'habitude de sa paroisse voit finalement à quelques dizaines d'hosties près le nombre d'hosties qu'il distribuera aux différentes messes dominicales ou aux jours de fête. Il est donc possible parfaitement de préparer les ciboires uniquement pour les messes, et de ne garder dans un très petit ciboire que le reliquat de ces hosties pour la communion des malades ou pour la communion des jours de semaine. D'ailleurs, un petit tabernacle comme celui que nous avons suggéré peut conserver plusieurs centaines d'hosties dans des ciboires faits spécialement pour lui. Certes, cela exige un effort des pasteurs et des prêtres qui distribuent la communion, mais il est tout à fait normal que l'on fasse cet effort en ce qui concerne le Saint Sacrement plutôt que de retourner toujours vers les solutions de facilité.

Nous disions tout à l'heure qu'une certaine façon de concevoir la commodité touche à la paresse. Cela est vrai lorsqu'on sacrifie un symbolisme essentiel de la liturgie, et la consécration des hosties à chaque messe me semble devoir être étudiée dans cet esprit. Il faut donc demander aux pasteurs de faire un effort pour consacrer à la messe juste le nombre nécessaire d'hosties et ne conserver que le très petit surplus qu'il restera de ces communions. La solution

(1) Jean, 1, 14;

(2) Cf. Instruction de la Congrégation des Sacrements, 26, 5. 38, n. 1 (a) : *arca ferrea.*

de la conservation de la Réserve et de la conservation des espèces eucharistiques est à chercher non sur un plan architectural, mais un plan de pastorale liturgique. A force de chercher leurs commodités, les desservants du sanctuaire finissent par proposer aux architectes un programme qui est parfaitement impossible à réaliser. Si l'on veut à la fois dire la messe face au peuple, et garder des ciboires monumentaux et le Saint Sacrement sur le maître-autel, on acule les architectes à la quadrature du cercle.

M. EUPALINE. — Je suis heureux de vous l'entendre dire car je me suis souvent heurté à ce dilemme.

L'ABBÉ LAPIERRE — Mais n'y a-t-il pas une autre solution, celle qui consiste à mettre le Saint Sacrement dans une autre chapelle?

LE PÈRE C. — Si, dans certains cas prévus par le Droit Canon et par le Directoire. Mais prenons le cas d'une petite église paroissiale de campagne : il ne faut pas vouloir à toute force mettre le Saint Sacrement sur un autel secondaire si cet autel n'est pas spécialement fait pour le recevoir. La seule raison de ces transferts est souvent le désir qu'ont les prêtres de pouvoir célébrer parfois face au peuple. Or, je crois avoir montré que ce mode de célébration n'excluait pas la présence de la Sainte Réserve sur le maître-autel.

L'ABBÉ LAPIERRE. — Pardonnez-moi, mon Père, de m'en tenir encore à mon rôle d'objectant, mais une nouvelle difficulté se présente à mon esprit.

LE PÈRE C. — Il faut mieux entrer dans le détail que de rester dans le vague.

L'ABBÉ LAPIERRE. — Me voici très exactement renseigné Cependant, j'ai entendu dire que le Saint Père, dans son discours aux congressistes d'Assise (1), avait apporté des restrictions au sujet du tabernacle par rapport aux directives auxquelles vous vous référez.

LE PÈRE C. — L'information qui vous a été donnée n'est pas sérieuse. Le Saint Père insiste pour qu'on ne sépare pas le tabernacle de l'autel car ce serait séparer deux choses qui doivent rester unies par leur origine et par leur nature. Mais il précise : « Il ne s'agit pas tant de la présence matérielle du tabernacle sur l'autel que d'une tendance sur laquelle nous voulons attirer votre attention, celle d'une moindre estime pour la présence et l'action du Christ au tabernacle. » Quant aux dispositions pratiques qui permettront de répondre à ce vœu, le Pape laisse aux gens compétents le soin de les réaliser; « la manière dont on pourrait placer le tabernacle sur l'autel sans empêcher la célébration face au peuple peut recevoir diverses solutions, sur lesquelles les spécialistes donneront leur avis (2).»

L'ABBÉ LAPIERRE. — Je crains que ce tabernacle ne soit trop petit et se signale mal à l'attention des fidèles. Par ailleurs, comme le recouvrir du conopée?

LE PÈRE C. — On pourrait facilement envisager un dispositif semblable à celui dont je vous donne ici le croquis. Par-dessus le tabernacle, soutenu par un bâti invisible, une tente de soie augmente le volume « repérable » de la Sainte Réserve. Nous retrouvons ici le symbolisme de la tente qui est essentiel au lieu de la Sainte Réserve. Ce bâti et ce voile peuvent être enlevés

(1) Premier Congrès International de Pastorale Liturgique Assise-Rome Septembre 1956.
(2) La Maison-Dieu 37-48 p. 342.

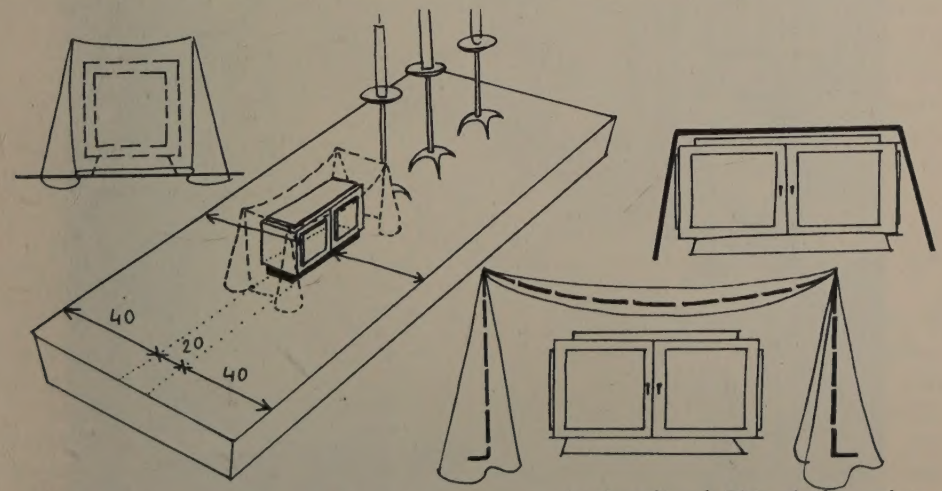

Le tabernacle sur le Maître-Autel, une solution.

durant les messes face au peuple et remplacés par un conopée plus étroitement assujetti au coffre. Ainsi, en dehors des messes, le volume de la Réserve est plus ample, et durant la célébration il ne fait pas obstacle à la vue des fidèles. Ceci n'est d'ailleurs qu'une suggestion liturgique; il revient aux architectes de trouver la forme exacte de cette tente éventuellement amovible.

M. EUPALINE. — Quoique j'aie suivi cette discussion sans être un technicien de la liturgie, il me semble que cette solution du problème si épineux de la Sainte Réserve nous offre des possibilités nouvelles de recherches et de partis.

LE PÈRE C. — Sans quitter ce problème de la Réserve je voudrais pour finir insister sur un point : l'autel et la Sainte Réserve s'intègrent dans l'ensemble organique du sanctuaire. Il existe un lien vivant, fonctionnel, entre l'autel, ses emmarchements, la table de communion, l'Ambon de la prédication et le siège de la présidence. Il faut que ce caractère sacré du lieu saint propre à l'Eucharistie soit mis en évidence par le fonctionnement très visible du sanctuaire. Le prêtre qui descend de l'autel pour prêcher et se rend à l'Ambon pour lire l'Evangile ou pour donner la Communion, ou pour aller s'asseoir à son lieu de la présidence (car la présidence est une des fonctions sacertotales), ne fait que mettre en évidence aux yeux du peuple le lien qui existe entre le sacrement eucharistique et le sacrement de la parole, une certaine manifestation de l'autorité ecclésiastique et la communion à tous ces éléments étant visiblement liées. Ceci, voyez-vous, doit être inscrit dans le fonctionnement architectural du sanctuaire. Je crois que cette réalité est extrêmement importante, et que l'on risque trop souvent de l'oublier.

M. EUPALINE. — Je mesure à présent combien les divers programmes d'église qui me sont tombés sous les yeux étaient imparfaits, pleins d'imprécisions et d'équivoques.

LE PÈRE C. — Et pourtant, nous n'avons pas évoqué *tous* les problèmes; nous n'avons fait que toucher à quelques questions essentielles, mais combien d'autres demeurent dans cette même imprécision!

L'ABBÉ LAPIERRE. — Pourrons-nous en discuter un jour?

LE PÈRE C. — Je le souhaite.

DOCUMENTS ET NOTES CRITIQUES

Un concours à Nancy

La délibération.

Monsieur l'Abbé LAMY, curé de Sainte-Anne et Monsieur LA MACHE, chef d'atelier de l'Ecole Normale Supérieure des Beaux Arts de Nancy.

Le 26 janvier dernier avait lieu à Nancy le jugement du concours que M. l'Abbé Lamy, Curé de la nouvelle paroisse Sainte-Anne, avait suscité. Le Jury se composait du Conseil paroissial, de la Commission diocésaine d'Art Sacré de Nancy, du Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, de Monsieur l'Architecte Chef d'atelier de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Nancy, d'un représentant de la Commission d'Art Sacré du diocèse de Saint-Dié, de Monsieur le Supérieur du Grand Séminaire de Nancy et du Père Cocagnac de « l'Art Sacré ».

Le Jury a distribué trois prix parmi lesquels le projet de Monsieur Pierre Prunet D.P.L.G., Architecte en Chef des Monuments Historiques, a remporté le premier prix.

L'intérêt de ce concours réside en partie dans la façon remarquable dont le programme a été fixé. Le parti choisi répond aux exigences d'une fonction si exactement décrite. Voici un exemple que nous sommes heureux de livrer à la méditation de ceux qui ont charge de bâtir une église. Nous sommes même persuadés que le détail de ce programme et de son additif ne paraîtra pas trop lourd à ceux qui se proposent de construire : ils y trouveront mieux que des « idées », un souci de précision qui devrait être la norme générale.

ÉGLISE SAINTE-ANNE DE NANCY

Programme de construction

SPIRITUELLEMENT :

— simplicité
— pauvreté
— vérité

MATÉRIELLEMENT :

I. DEVIS : 45 millions (fixé par l'Evêché).

II. TERRAIN.

A) *Emplacement.*

A l'entrée Ouest de Nancy, sur la route de Toul-Paris :
— à la jonction des deux parties de la paroisse à réunir par l'église — l'ancienne (vient de Saint-Mansuy) — la nouvelle (vient de toutes les paroisses de Nancy);
— terrain très accessible, très visible, en bordure d'une voie très passante;
— au sommet de l'avenue de Boufflers, la rectiligne la plus longue de la ville (2 km).

B) *Superficie.*

— Un rectangle, à un pan coupé, de 80 m × 40 m : 80 m de la ligne des commerces du lotissement Saint-Claude jusqu'à l'avenue de Boufflers;
40 m, de la ligne des garages jusqu'au trottoir du lotissement (parallèle aux blocs).

N.B. Presbytère *séparé*, mais voisin de l'église.

III. CONTENANCE DE L'EGLISE.

A) *Surface.*

600 places assises sur des bancs distants d'un mètre : 0 m 50 par place.

B) *Volume.*

demandé : facilement chauffable, église plafonnée. L'église se trouve sur le sommet de Nancy, plateau aux « Quatre-Vents » dénommés... et réels (350 m d'altitude).

IV. DEUX NIVEAUX :

1°) *Niveau.*

en superstructure — celui du sol de l'église (si possible d'ailleurs incliné vers l'autel — 2 cm par mètre).

2°) *Niveau.*

Celui du sous-sol de l'église *(crypte)*. Ce niveau sera autant que possible éclairé et ventilé naturellement, tout au moins dans la partie où les fidèles ont accès (chapelle, salle de catéchisme).

V. CRYPTE.

comprenant :

1°) *Une chapelle.*

servant de chapelle d'hiver, des catéchismes (par extension vers les salles), de semaine, des groupes spéciaux.

2°) *Des salles de catéchisme :*

— 3 salles de 100 places, avec bancs à dossiers réversibles formant tables ;
— salles et chapelles pouvant communiquer par effacement de cloisons amovibles.

VI. ORIENTATION.

— *Eglise prenant le plus de soleil possible (côté Nancy, au Sud), et l'isolant au mieux du Nord et du bruit de l'avenue de Boufflers.*
— Fenêtres orientées vers l'autel.

VII. CENTRAGE DU PLAN.

— Nettement sur l'*autel :* le plus nettement possible en lumière, au soleil, au centre.

VIII. AUTEL PRINCIPAL

— Très visible.
Autel-Table, permettant la messe des deux côtés de cette table, le tabernacle étant reporté sur l'autel du Saint Sacrement.

IX. ACCÈS.

— Accueillant les paroissiens des deux quartiers.
— Divergents vers la sortie.
— Les accès du niveau bas permettant les récréations ou les stationnements d'enfants séparés en groupes divers, grands ou petits, garçons ou filles, spécialement les jeudis matin *(six cents enfants environ)*.

X. ISSUES.

— *Porche :*

à envisager assez important, vrai vestibule isolant, mais accueillant.

— *Portes-tambour :*

isolantes du bruit, du froid.
— Respectant la vue de l'autel et le groupement des fidèles.
— Vitrées si possible.

XI. LIAISONS DE L'EGLISE AVEC L'EXTÉRIEUR.

1°) *Présence du Saint Sacrement* indiquée au-dehors :

— par une *lampe* (lumière) bien apparente des abords et spécialement de l'avenue de Boufflers, par exemple par une bande lumineuse, un vitrail ou un oculus.
— prévoir cette lumière voisine de l'autel de la Présence du Saint Sacrement qui sera lui-même séparé de l'autel des messes (autel du Sacrifice).

2°) *Sonneries :*

— carillon de clochettes (octave complète).
— clochettes joyeusement apparentes (*pas* de grosses cloches).

XII. ANNEXES.

— Respectant les lignes principales; la visibilité de l'autel; le groupement des fidèles.

Petits autels :

1. Saint Sacrement : permettant de dire la messe.
2. Sainte Vierge (simples autels votifs — supports de fleurs et de lumière — ne permettant pas d'y dire la messe).
3. Sainte Anne.
3 *bis.* L'autel Sainte Anne spécialement accessible, vers l'entrée, facilitant les groupements et le pèlerinage.

Fonts baptismaux :

— dans la lumière et le soleil, permettant la succession liturgique des cérémonies dans :
1. le vestibule,
2. l'église,
3. les fonts eux-mêmes,
4. l'église de nouveau.
— si possible à la base du clocher, si le clocher s'accroche à l'église.

Chapelle mortuaire :

dans la pénombre (ou la crypte?).
Confessionaux : *trois* à prévoir.

XIII. CÉRÉMONIES.

a) Chœur :

dégagé et visible de tous.
— environ 75 cm plus haut (5 marches de 15 cm).

b) Banc de communion :

accessible facilement :
— *une* marche seulement, au pied des marches du chœur, donc séparé du chœur pour la distribution de la communion.

c) Prédication :

deux ambons :
— à pupitre mobile, orientale vers les fidèles, en semaine, avec la *Bible* à demeure sur l'un — et le *Missel liturgique* sur l'autre.

d) Chant :

— Chorale et orgue à prévoir en *liaison étroite* avec le chœur des officiants.
N.B. *Buffet d'orgue :* à prévoir éventuellement, divisé et reporté dans les angles morts de l'édifice (avec transmission électrique).

e) Foule :

— une « tribune-décharge » pour les grandes affluences (une centaine de places).

XIV. CHAUFFERIE.

— Local inférieur à prévoir pour le chauffage et le stockage.
N.B. Chauffage de la crypte indépendant du chauffage de l'église et des salles de catéchisme.

XV. SACRISTIES.

1° La même sacristie pour la remise du *matériel liturgique* habituel et l'usage habituel par *deux* prêtres et quelques enfants de chœur.

2° la deuxième servant d'annexe pour les enfants de chœur (habillage, réunions).

3° la troisième servant de remise au matériel lourd :
— enterrements,
— processions (dais...),
— nettoyage.

PRESBYTÈRE.

a) Emplacement :

— séparé de l'église, mais sur le même terrain.

b) Programme de principe :

— Bureaux : 1 - Curé. 2 - Vicaire;
— 5 chambres à coucher;
— Bureau Paroissial (archives et formalités);
— Cuisine - Salle d'eau;
— Salle à manger et réception (communiquables);
— Garage.

c) N. B.

Bien que le presbytère ne fasse pas partie de la 1re tranche de travaux de 45 millions, les plans devront rendre compte de ses aménagements et de ses liaisons avec l'église.

Additif-annexe au programme

II. TERRAIN : Question réglée à la Mairie le 8 mars 1956.

III. CONTENANCE DE L'EGLISE : Maximum toujours à trouver.

a) Surface :

600 places assises (1/2 m²) en *bas* (tribune réservée aux fêtes);
— Etudier : 1° distance des bancs sans doute inamovibles, du fait de leur combine;
2° le maximum de places debout pour les fêtes (et pour les dégagements pour les cérémonies).

IV. NIVEAUX.

1. *Sol église.*

— Sol-*chorale* (arrière chœur), soit incliné, soit abaissé, pour le maximum de *discrétion* des chanteurs et du chef (suppression d'une marche...).
N.B. « Volume-chorale » = panneaux de cloison arrière à étudier amovibles pour l'occupation de l'angle N.E. aux grandes fêtes.
A voir : l'inclinaison du sol et les hauteurs des bancs non perpendiculaires à l'axe de pente?...

1 *bis. Sol tribune.*

Si possible incliné, pour la visibilité de l'autel par les *derniers* rangs.

V. CRYPTE.

1. *Chapelle hiver.*

Agrandie en englobant le local mortuaire (*ou* prévoir dans ce « coin » Sud-Ouest le débarras de matériel et W.-C. privé?).

2. *Salles catéchisme.*

— Cloisons à étudier.
— Desservies par accès direct et petit tambour à chaque entrée (le Nord est très aéré et les entrées des enfants sont parfois très longues — et espacées).
— Porte-manteaux pour salles extrêmes (aux cloisons fixes).

2 *bis. W.-C. collectifs.*

2 *ter. Couloir accès.*

A étudier.
(Eclairé naturellement?)

VIII. AUTEL PRINCIPAL...
— Prévoir au chœur, une crédence : tablette pour les burettes, et aux offices solennels (croix) calices ornés, chandeliers d'acolytes, etc.

IX. ACCÈS. A l'étude, pour le côté ouest.
— A l'extérieur, décrottoirs de chaque côté de chaque accès.
— A l'intérieur des porches, grand tapis-brosse encastré au ras du sol (boue et surtout *neige*).
— Bénitiers (sacramentaux) rappelant le baptême et l'eau bénite de l'aspersion dominicale (même décoration que le bénitier mobile à l'honneur dans les fonts baptismaux?)

XI. LIAISONS.
1. Présence eucharistique... (voir programme).
2. Sonneries (tableau sacristie).
3. « *Publicité* ».

a) Emplacement :

Au *minimum* dans les porches; au *maximum sous* l'église haute, entre les portes de la crypte, pour protéger et rassembler.

b) Surface :

Le *maximum* compatible avec l'architecture...
— 10 à 15 affiches permanentes (1/2 colombier : 60×40); quelques feuilles format commercial; quelques tracts et spécimens de presse.

c) Rubriques :

1. *Panneau « Officiel » :*
Culte : Publications - réunions - communiqués (paroisse - évêché et hiérarchie).
2. « Entraide » et *renseignements divers :*
Education jeunes, débouchés (dépannages sociaux, échanges, offres et demandes).
3. *Enseignement Jeunes :*
Journaux, revues, enfants et jeunes, films (15 analyses par semaine - 15 salles à Nancy), de Perlinpinpin... aux Scouts et Jocistes.
4. *Enseignement adultes :*
Livres nouveaux présentés.
Panneau du Centre paroissial d'informations.

d) Demande pratique :

Quatre panneaux « intégrés » dans les quatre panneaux de façade de la crypte (un de plus après disparition de l'escalier). Par exemple..? ...marqués par la maçonnerie... vitres ou plastique... coulissants ou ouvrants... de plusieurs mètres carrés chacun...

XII. ANNEXES.

a) Autels :

1. *Saint-Sacrement.*

2. *Vierge.*

Entre les fonts baptismaux et la sacristie.
(Le Baptême est suivi de la Consécration à la Sainte Vierge et des signatures).
— Cet autel permettant de déposer l'enfant sur sa tablette pendant la Consécration. (*Question :* pour le thème de l'image? la statue, l'idée d'offrande est-elle à étudier?...).

3. *Anne.*

— Dans le coin Nord-Ouest (dans la diagonale, visible des deux entrées).
C'est le 3e coin noble après (1) Saint-Sacrement (N-E) (2) Baptême (S-O).

b) Fonts :

Ajouter : les matières et objets liturgiques seront mis à l'honneur : visibles, accessibles et glorifiés;
— armoire vitrée?
— fer forgé?
— armoire encastrée?

1. *Matières Baptismales.*

— eau baptismale;
— sel bénit;
— huile des catéchumènes et Saint-Chrême (une ou deux petites ampoules burettes dans une (ou deux) urnes (vases?) nobles (en métal)...?

— Livre d'or de Chrétienté sur un pupitre encastré (?) (ce serait le double du registre des baptêmes, à présentation soignée, ouvert au dernier baptême.)
— Rituel.
— Cierge pascal (sur un chandelier *très noble*) : à sa flamme s'allumeront tous les cierges des baptêmes.

2. *Eau bénite.*

C'est celle des simples aspersions ou bénédictions, faite avec le même sel bénit que celui du baptême — eau conservée dans le bénitier mobile (et goupillon) de l'aspersion du dimanche.
N.B. Le célébrant de la grand-messe passerait de la sacristie aux fonts baptismaux, et descendrait ensuite vers l'autel en aspergeant les fidèles tournés *d'abord* vers les fonts — puis vers le *célébrant* en procession — enfin vers le maître-autel pour la messe. (Cf. *vidi aquam*, du temps pascal).

c) Chapelle mortuaire :

Pratiquement *supprimée*, puisque la crypte est accessible et pratique.

d) Confessionnaux :

— *Dispersés*, de toute façon, pour la liberté et la discrétion.
— Un siège *pivotant*, au centre, serait pratique pour le confesseur.
— Eclairés à la volonté des pénitents.
— *Un seul* à l'église haute.
— Un d'*appoint* à la sacristie pour les sourds et infirmes (réduit sans doute à l'aménagement d'une porte de placard isolant, avec une surface à claire-voie (plastique perforé?).
— *Trois* possibles dans l'avenir à la crypte, pour les fêtes (3e confesseur de passage).

XIII. CÉRÉMONIES.

c) Ambons :

— Sans doute ramenés davantage vers le centre, vers l'axe-diagonale.

d) Chant et Orgue.

7. *Console.*

— *Centrale* (le plus près possible de l'axe-diagonale, pour la direction, et du côté Nord-Est, vers alti-ténors).
— Discrète cependant, par rapport au Saint-Sacrement, pendant la semaine.

2. *Tuyaux.*

Toujours prévus aux deux coins de la tribune.
N.B. Cependant, pour ne pas s'entêter sur cette idée du programme primitif, on pourrait envisager de les mettre en deux parties également, *vers* le centre de la tribune (encadrant la chorale remontée), avec la console en bordure de la tribune.
Dans ce cas, un gros harmonium serait envisagé derrière l'autel pour les offices ordinaires.

XV. SACRISTIES.

Des trois locaux prévus, les deux premiers (prêtres et servants) resteraient en haut, le troisième (matériel lourd) pourrait s'étudier en bas, vers les chaufferies, avec les W.-C. (collectifs et privé).
Les prévoir le plus possible insonorisées par rapport à l'église — une seule porte sur l'église — les meubles adossés à la cloison du côté de l'église, ce qui favorisera aussi l'ensoleillement.

A. Sacristie des prêtres.

— A usage quotidien aux bonnes saisons.
— A usage dominical en hiver.
— Pour les cérémonies familiales en tous temps (baptêmes-mariages).
— La plus proche de la grande nef et des fonts baptismaux.
— Communiquant avec l'église avec la crypte (sans passer par l'église si possible), et la sortie *par* la sacristie des servants.
— Isolée de la sacristie des enfants par une cloison (partiellement mobile, pour augmenter son volume aux défilés des mariages).
AMEUBLEMENT. *Ornements déployés :* (préparés pour une grand-messe à 3 prêtres).
1. *Buffet à entablement* minimum de 2 m 50 de largeur sur 0 m 80 de profondeur.
2. *Table* pour objets liturgiques, ou bureau disponible, minimum 1 m × 0 m 80.
Ornements rangés :
— Armoire (avec rayon supérieur) : chasubles et chapes (5 couleurs), aubes, surplis et étoles de service commun.
Prévoir 15 chasubles sur cintres : hauteur 1 m 50, longueur 0 m 85, épaisseur 5 cm.
Les ornements annexes *avec* chaque chasuble (rangements perpendiculaires aux portes).
— Prévoir 8 chapes sur des cintres plus importants, pour éviter les faux plis :
Hauteur 2 m, longueur 0 m 90, épaisseur 5 cm (rangement parallèle aux portes).
— *Tiroirs* (8) : *linges d'autel.*
— Par exemple par tiroir de 30 × 20-25 × 10 (cloisonnables en deux pour certains).
a) 4 tiroirs personnels à 4 prêtres (curé, vicaire, prêtres passagers).
b) 4 *tiroirs* par *séries* de linges : Amicts, cordons, purificatoires - manuterges.
— *Buffet* envisagé comme une partie supérieure ou inférieure, par rapport à l'entablement de l'habillage.
Prévoir dans ce buffet :
a) *Petite bibliothèque.*
— *Livres liturgiques* format in-quarto pour missels d'autel complets, et extraits du missel : morts — semaine sainte — cérémonies spéciales.
— Livres ordinaires.
— Chants environ...
— Rituels.
— Défunts.
b) *Rangements divers.*
— *Nappes d'autel* (le volume de 2 ou 3 paires de draps).
ANNEXES qui pourraient être intégrées ou non au buffet prévu.

a) Coffre-fort :

(apparent ou non, mais préféré intégré au buffet et caché par une porte de bois), pour les vases sacrés : 3 calices (boîtes de 20 × 15 × 15); 2 ostensoirs (boîtes de 60 × 30 × 10); et une partie pour l'argent des quêtes entre les offices.

b) Lavabo :

1. Eau courante (place) ensemble discret (dans un placard?)
2. Petit séchoir, serviette et linges du « lavabo » de la Messe manuterge resté humide et égouttoir des burettes.
3. Réserve de « liquides » sous le lavabo : vin de messe — eau bénite (eau baptismale des « urgences »).
N.B. Au centre de cette sacristie principale, un beau crucifix à l'honneur.

c) Tableau électrique :

Lumière et sonneries du clocher.

o) Confessionnal de secours :

Sourds et infirmes, simple porte pivotante, collée à une paroi (mur ou armoire) en temps ordinaire.

B. Sacristie, servants.

La plus proche de l'accès ext.

1. *Armoires-vestiaires.*

— Surtout le panneau côté église — hauteur 2 m, prof. 0 m 50 pour aubes, soutanelles, surplis (enfants et grands jeunes gens).
N.B. Vestiaire civil pour les servants.

2. *Bibliothèque.*

Au-dessus de l'armoire-vestiaire missels... chants... cérémonies.

3. « *Panoplie* » *liturgique.*

Rayonnage, échancré pour les hampes (croix et cierges sur armatures) et tablettes encensoirs. Encombrement : 2 m environ, à un mètre du sol, profondeur : 0 m 20.

4. *Table, chaises (?), bancs.*

— Pour une dizaine d'enfants étudiant les cérémonies.

C. Crypte, sacristie, débarras.

— Tapis, tentures, vases de fleurs.
— Escabeau;
— Petit catafalque;
— Eléments de dais (évêque), à moins de prévoir : attaches élégantes à la cloison d'un toit de baldaquin auquel on suspendrait deux tentures avec petite estrade au sol...
— Nécessaire de nettoyage (eau courante aux W.-C.) de 4 à 6 m² suffiraient de préférence pris sur les surfaces chaufferies (de même que les W.-C.) pour garder intact au maximum le rectangle chapelle et 3 salles (cat. réunions) faisant volume unique permettant : 1re église paroissiale; salle de réunion provisoire et même salle de fêtes provisoire.

Extérieur.

— Coupole : si possible le *coq* à la *base* de la croix, la croix restant dégagée et dominante.

A étudier davantage :

— Le plan de la première pierre, à l'honneur;
— Le plan des 12 croix de consécration, sur les 12 « colonnes » « impossible à placer sous la tribune » (Secrétaire Art Sacré).

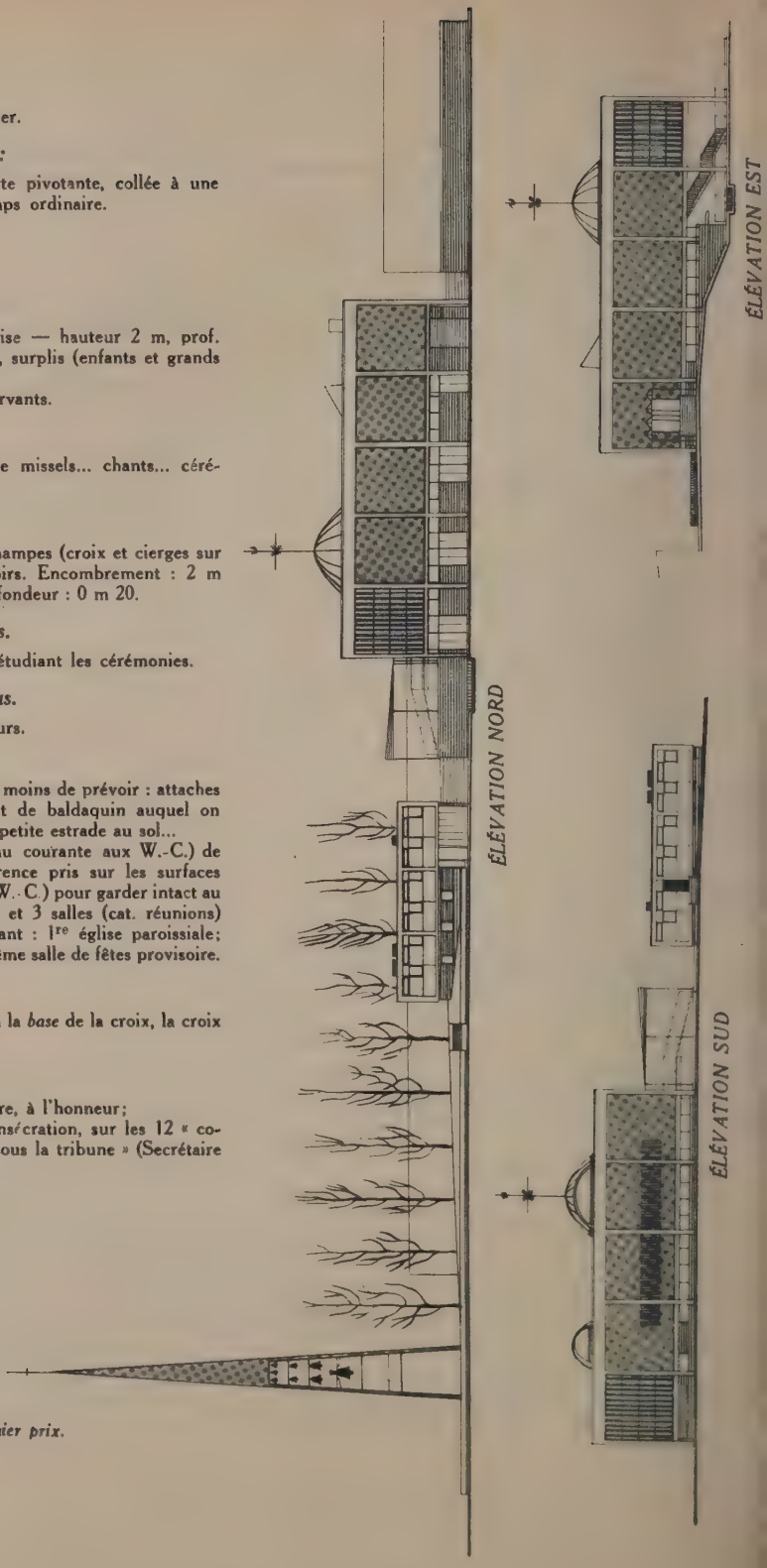

Documents extraits du projet présenté par le premier prix.

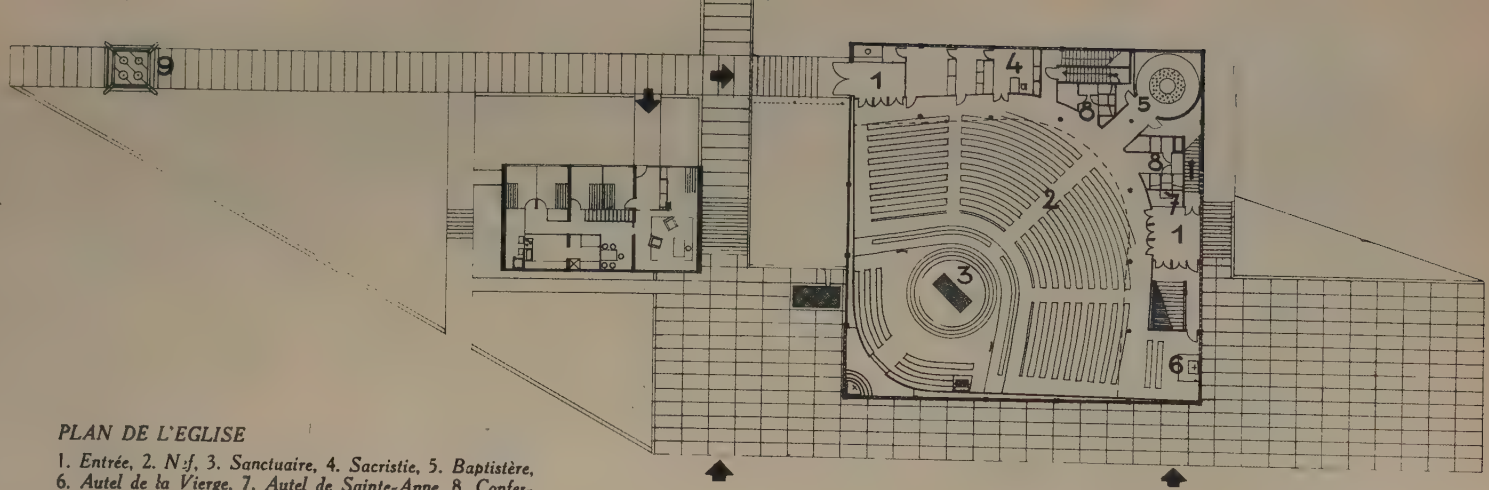

PLAN DE L'EGLISE

1. Entrée, 2. Nef, 3. Sanctuaire, 4. Sacristie, 5. Baptistère, 6. Autel de la Vierge, 7. Autel de Sainte-Anne, 8. Confessionaux, 9. Clocher.

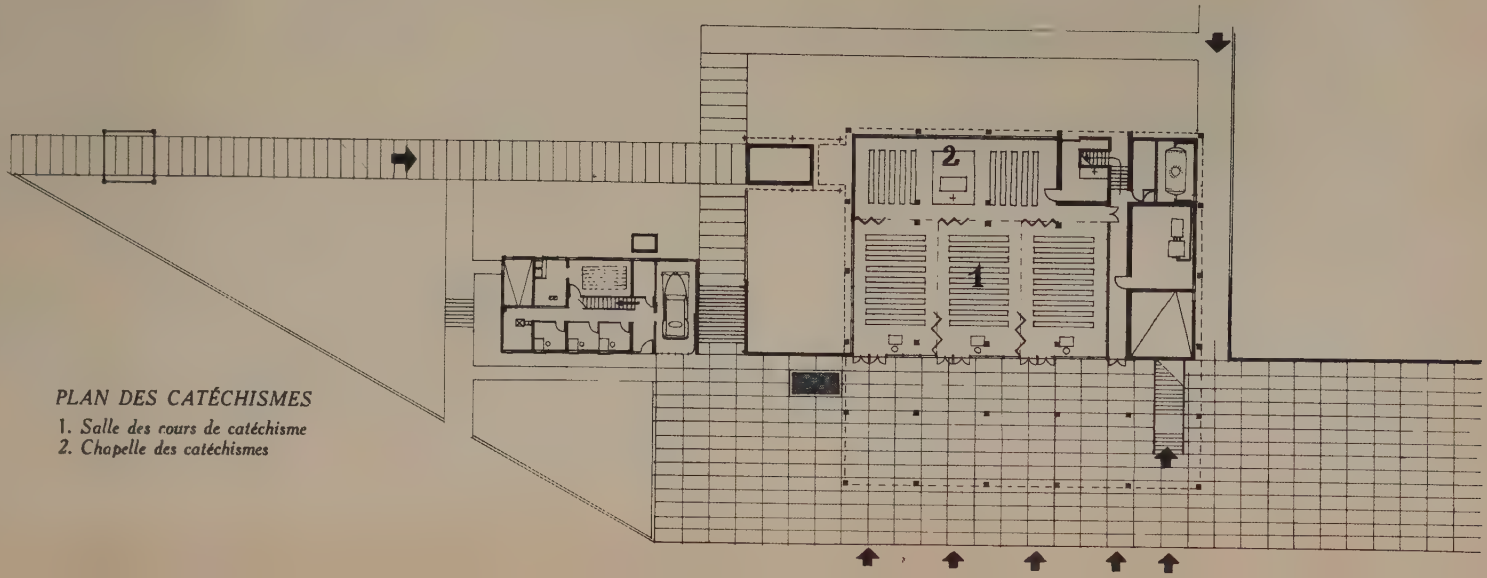

PLAN DES CATÉCHISMES

1. Salle des cours de catéchisme
2. Chapelle des catéchismes

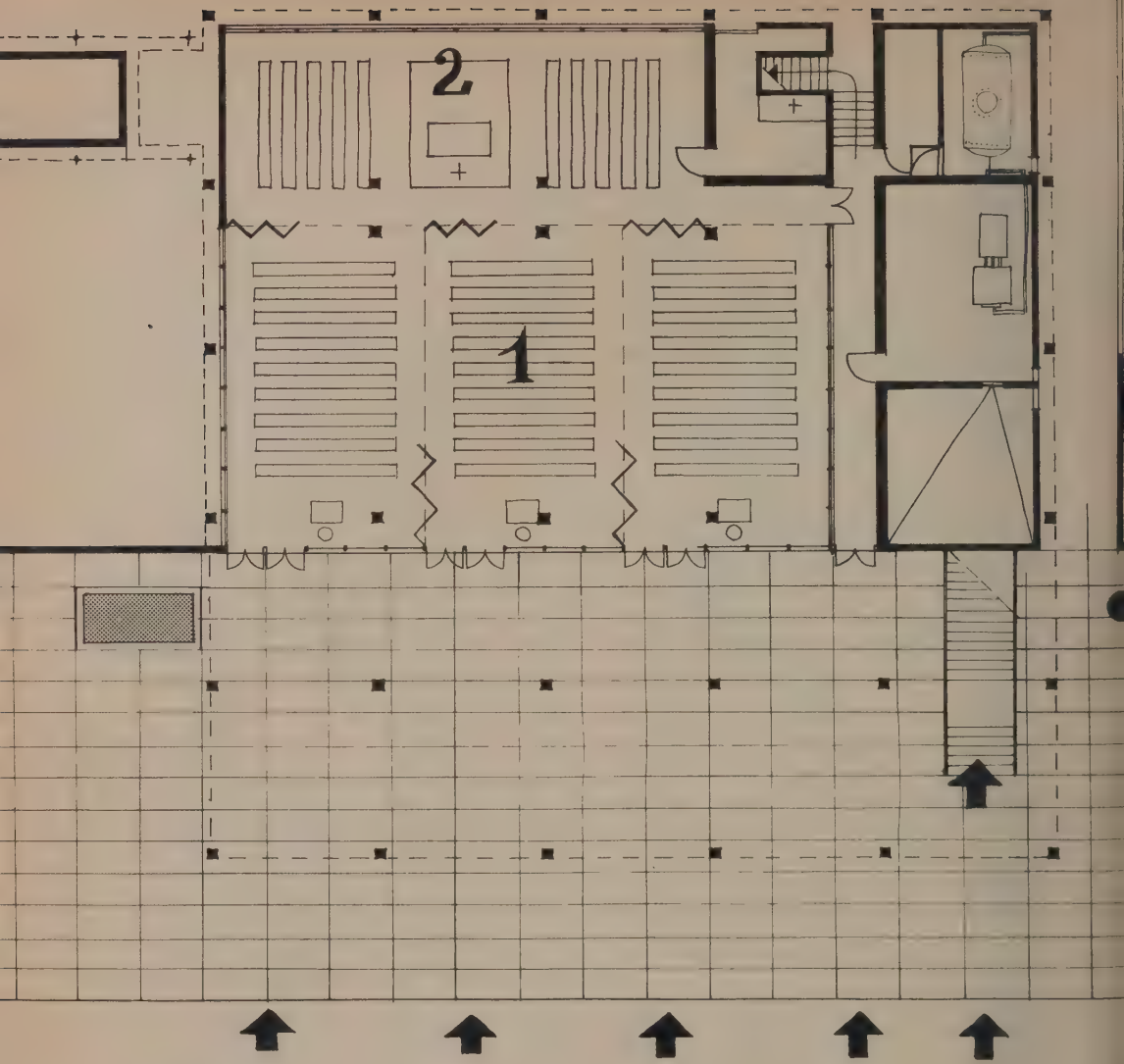

Détails de l'ensemble (1er prix)

Coupe sur la diagonale

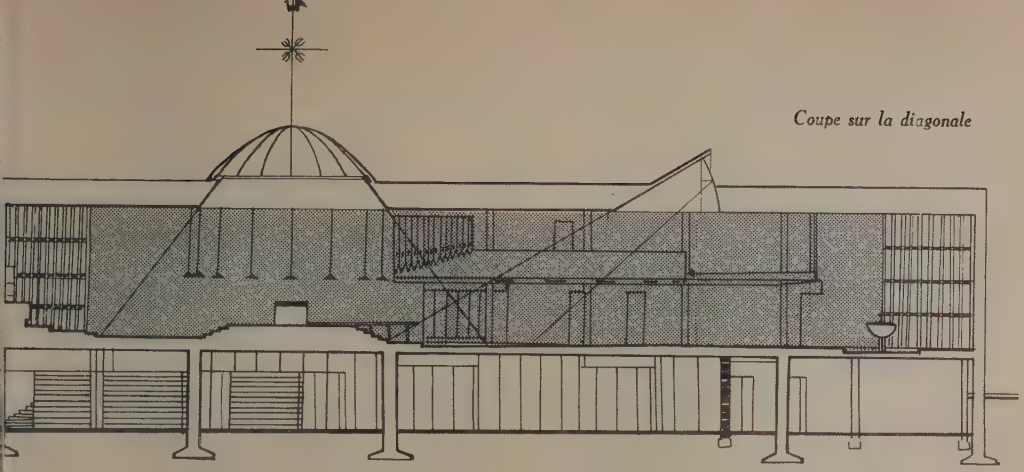

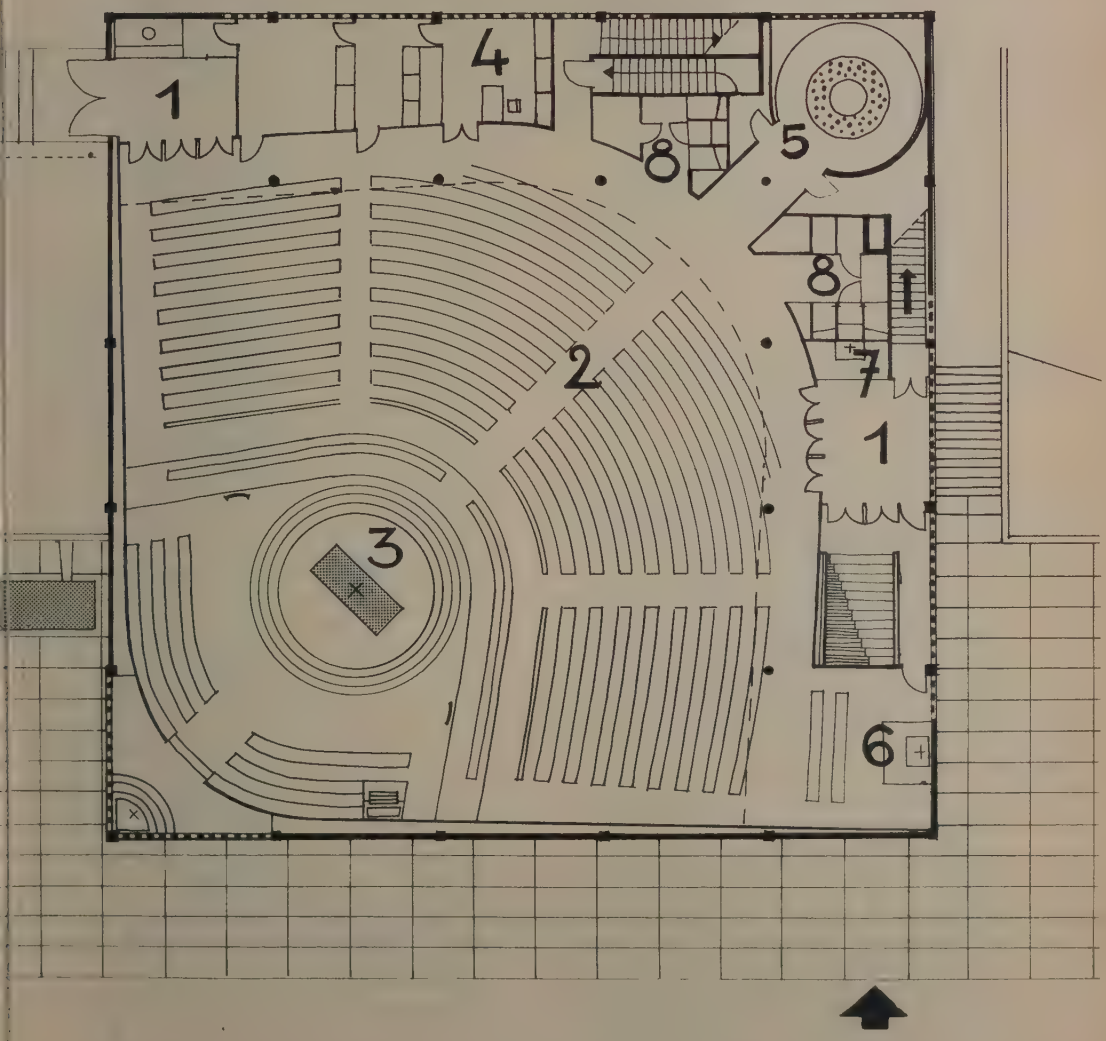

Voyage au pays de l'ennui

En présentant le premier des cahiers consacrés à la construction et la reconstruction des églises de France nous disions que notre tour d'horizon serait trompeur s'il se limitait aux meilleures réalisations. Quelques belles réussites, des tentations intéressantes ne doivent pas faire illusion sur le niveau moyen de l'architecture religieuse française de ces dernières années. Il faut donc se résoudre à donner ici un certain nombre d'églises ratées. Il eût été facile de constituer une sorte de galerie des horreurs en rassemblant les œuvres les plus affligeantes. Nous avons résisté à cette tentation pour ne pas donner l'impression, si peu que ce soit, de rechercher la critique facile et le dénigrement systématique. Il nous paraît plus vrai et plus suggestif de brosser le tableau d'ensemble d'une région où les églises nouvelles sont particulièrement nombreuses. Un voyage récent en Normandie nous en fournit l'occasion. Nous n'avons pas choisi. Nous vous communiquons ce que nous avons vu.

Le médiocre intérêt de la plupart de ces édifices explique la modification que nous avons apportée à la présentation de nos documents. Il est inutile d'entrer dans le détail pour des œuvres qui ne se recommandent ni par la qualité ni par l'esprit de recherche. Il est plus évocateur d'en faire défiler le plus grand nombre possible en une sorte de film accompagné d'un bref commentaire. Au passage nous signalerons les ouvrages qui nous paraissent avoir plus de valeur.

Les réalisations dont nous donnons les images répondent à des situations très diverses, depuis la simple réparation d'une église plus ou moins endommagée par la guerre jusqu'à la reconstruction d'un édifice totalement détruit. Il y a aussi quelques lieux de culte suscités par des besoins nouveaux mais ils sont rares. On peut diviser ces différentes constructions en deux groupes : celles dont il demeurait des éléments anciens d'importance variable et celles qui sont entièrement nouvelles. Or, dans chacun de ces groupes se retrouve un double courant : soit l'attachement à des partis traditionnels, soit la recherche de solutions en accord avec les techniques actuelles. Quelques exceptions mises à part, les ouvrages inspirés par l'une ou l'autre de ces tendances n'ont malheureusement qu'un point commun : l'indigence de leur inspiration et la sécheresse de leurs formes.

L'impression d'ensemble qui se dégage de ce tour d'horizon est assez accablante et l'est d'autant plus que c'est un reflet assez fidèle de la situation dans l'ensemble de la France. On ne saurait trouver meilleure justification des craintes qu'exprimait il y a dix ans le Père Régamey. Il n'est pas sûr que tous les architectes aient été qualifiés pour les tâches religieuses auxquelles on les a conviés. Ni même pour d'autres, à en juger par la reconstruction civile! Certains ne semblent pas s'être doutés des problèmes que pose l'église d'aujourd'hui. Beaucoup de ces œuvres pourraient illustrer une chronique des erreurs à éviter. Le défaut majeur, et le plus intolérable, demeure la prétention de « faire moderne » tout en se couvrant de la garantie des routines anciennes.

Bilan attristant aussi car il ne s'y trouve aucune ouverture sur l'avenir. Il est des essais ratés qui, cependant, portent des promesses généreuses. Ici rien de tel. Presque aucune de ces églises n'a valeur d'exemple. Il semble que les architectes n'aient rien appris, rien retenu des leçons depuis Le Raincy et rien à nous dire. On se croirait sur une autre planète où les innovations de Perret il y a trente ans, les recherches allemandes, la floraison de Suisse Alémanique seraient inconnues ou ne seraient parvenues que par bribes éparses. Quant à Le Corbusier, n'en parlons pas...

Un certain nombre de nos amis, jeunes architectes, vont encore être agacés par ces lignes. Pour eux, l'exemple des églises de Suisse alémanique n'a rien de si génial et de si neuf pour qu'on en fasse un tel cas. Mais, après une visite de l'ensemble de nos nouveaux sanctuaires, on ne peut que songer avec nostalgie à la qualité moyenne constante de ceux de nos voisins, avec ou sans génie. Au fond, la valeur de ces églises suisses vient justement de leur modestie, de leur absence de prétention. Ce sont en général de simples variations sur quelques formules éprouvées mais exécutées avec quelle sensibilité et quel soin dans le moindre détail! Les anciens n'agissaient pas autrement. On en prend conscience en voyant défiler les uns après les autres les clochers en mitre des villages de la Manche.

Cette référence à l'architecture du passé amène une réflexion car, tout arrive, on nous en a fait le reproche. On se doute bien que nous n'avons aucun parti pris systématique en faveur des œuvres d'autrefois. Mais lorsqu'on se réclame d'elles nous sommes en droit d'établir les comparaisons qui s'imposent. D'ailleurs, les réalisations de qualité ne sortent pas amoindries de cette confrontation, bien au contraire. Nous en avons fait la preuve dans nos deux derniers numéros. Nous cherchons simplement à dégager les valeurs permanentes qui, aujourd'hui comme hier, sont la base d'une bonne architecture sacrée : simplicité, dépouillement, justesse des rapports, harmonie des formes, noblesse des volumes. Ces choses-là n'ont pas d'âge.

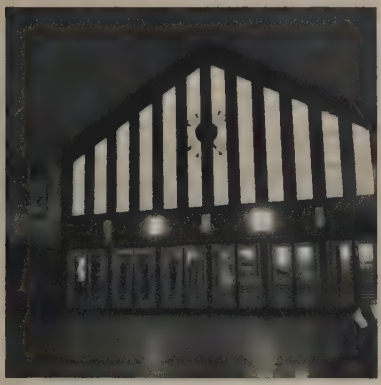

Gare de Lisieux.

Commençons notre voyage à Lisieux. Dès la descente du train l'énorme masse de la Basilique s'offre à notre vue. On sait assez ce que nous en pensons. N'en parlons pas. Mais, *la gare*, la nouvelle gare, nous paraît bien proche du style auquel nous ont habitué un certain nombre d'églises récentes. La principale différence est que l'architecte n'ayant pas la préoccupation de « faire religieux » a gardé une grande économie de moyens. Cet édifice ne provoque certes pas l'admiration mais du moins il nous épargne toutes les affectations qui viennent détruire la simplicité de nos sanctuaires.

A quelques kilomètres, la chapelle de Rocques, construite pour les Oblates de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, permet une salutaire confrontation. Cette œuvre, manifestement pauvre, aurait pu être très sympathique dans son austérité qui s'accorde si bien avec l'idéal du Carmel. Pourquoi a-t-il fallu alourdir une structure en béton, qui se suffisait à elle-même, par l'inévitable pierre apparente? Il faut croire que celle-ci est, pour les architectes et les curés, le signe suprême, la marque même du caractère religieux d'un bâtiment. Evidemment à l'intérieur, pour « décorer » le mur du fond, le non moins sempiternel crucifix monumental. Ces erreurs sont d'autant plus sensibles que le volume intérieur est calme et recueilli, l'autel bien mis en valeur, les vitraux discrets et harmonieux. La partie positive de cette construction ne cessera d'ailleurs de s'affirmer au fur et à mesure que nous la comparerons à ce que nous allons voir.

Après avoir traversé le pays d'Auge, voici Ernes. Changement de décor. De l'église ancienne reste le clocher. Il est clair qu'on a cherché à bâtir une nef qui s'harmonise avec lui et qui rappelle aussi la construction primitive. Mais on a reculé devant le pastiche pur et simple, on a voulu « faire moderne ». De là cette sorte de compromis bâtard et vite intolérable. Extérieu-

Chapelle de Rocques (Calvados).

Chapelle de Rocques

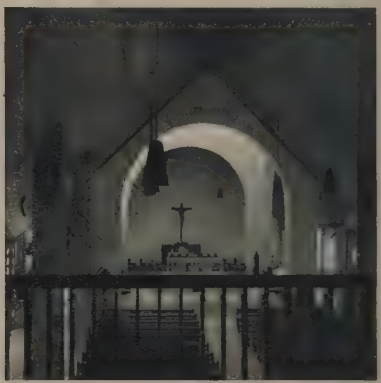

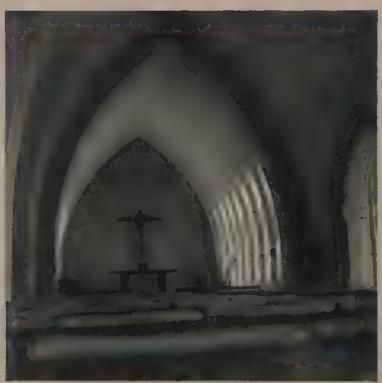

Eglise d'Ernes (Calvados).

Eglise de Bretteville (Calvados).

rement le volume d'ensemble ne manque pas de noblesse mais tout est détruit par les « astuces » décoratives : fenêtres en meurtrières, porche lourd, corniche disproportionnée et sèche dans laquelle s'intègrent mal les modillons anciens qui en réalité devraient la soutenir. Intérieurement, la fausse voûte en ogive est l'exemple typique d'une forme arbitraire qui ne correspond à aucune nécessité constructive. C'est encore un truc pour « faire traditionnel et religieux »! Dans cette surface l'intersection avec les meurtrières rectangulaires est particulièrement pénible. Bien entendu, mur du sanctuaire en pierre apparente « orné » d'une grande croix. La fausseté de cette architecture froide et sans caractère est d'autant plus évidente que la majorité des maisons et fermes du village est un admirable exemple de la dignité un peu austère mais pleine de grandeur des constructions anciennes.

Poursuivant notre route vers l'ouest, nous atteignons Bretteville. Ici, l'église est entièrement reconstruite. On s'est visiblement inspiré d'une vieille église (comme celle d'Appeville), mais avec le désir de la « moderniser ». Bien entendu, ce genre de compromis est déplorable. On prend avec le modèle les libertés de qui n'en saisit pas l'esprit, la pauvreté devient indigence, la sobriété, sécheresse et la décoration, surcharge. La moindre faute de proportion et les volumes sont lourds ou grêles. Ce genre d'église est tout aussi incapable de retrouver la plénitude des formes anciennes que d'atteindre à la nouvelle noblesse des formes d'aujourd'hui. Il est dommage que tant d'efforts souvent extrêmement généreux s'égarent dans des voies sans issue. Pour être juste, disons que le grand plafond de bois, les vitraux de Maurice Rocher créent une atmosphère intérieure recueillie. Mais comme tout cela est gâté par les arcades en plein cintre, les piliers de pierre et le crucifix qui sont là pour le décor!

Un saut vers le nord-ouest et nous voilà à Noyers. Le clocher n'est pas déplaisant mais son implantation sur la toiture ne paraît pas satisfaisante. Pour le reste il suffit de reprendre ce que nous venons de dire pour les deux églises précédentes. Ajoutons que la forme triangulaire est employée ici avec une sécheresse très désagréable. Il suffit de faire la comparaison avec l'église de Fontaine-les-Grès. Cela prouve, une fois de plus, que la réussite d'une église ne dépend essentiellement ni du plan, ni du parti, ni des procédés de construction mais bien de la sensibilité et de la qualité d'imagination de l'architecte. A l'actif de Noyers mettons cependant l'heureuse utilisation pour le plafond de plaques en copeaux agglomérés, matériau à première vue assez ingrat, l'harmonie discrète des vitraux de Paul Martineau (Artisans du Sanctuaire).

Eglise de Noyers (Calvados).

Eglise de Villers-Bocage (Calvados).

Eglise du Mesnil-Vénéron (Manche).

A quelques kilomètres on trouve Villers-Bocage qui possède aussi une église entièrement neuve. Celle-ci est un bon témoin des ravages de la mode et de l'esprit décoratif. Voyez combien est désagréable l'imbrication incertaine de volumes épars. Les surfaces sont gâtées par des meurtrières, des corniches, une console, des claustra. Intérieurement c'est la même confusion, la même surcharge. Avec, pour bouquet, cette escadre de soucoupes volantes destinées à l'éclairage.

Avant de quitter le Calvados il faudrait parler de l'église Saint-Julien à Caen. Mais cet édifice est loin d'être terminé et trouvera mieux sa place lorsque nous traiterons le problème des structures.

Passons maintenant dans le département de la Manche et le diocèse de Coutances. Venant de Bayeux nous l'abordons un peu au nord de Saint-Lô. Près de Saint-Jean de Daye voici le petit village du Mesnil-Véneron. De l'église il ne restait que le clocher dont la base a été utilisée comme baptistère. Ici, du moins, on ne s'est pas réfugié dans le pastiche. Mais le résultat n'est guère encourageant dans sa sécheresse et sa platitude. Bien des bâtiments industriels ont plus de noblesse. Signalons une fois encore les éléments à la mode : fenêtres en meurtrières, pierre apparente et grande croix. Heureusement l'intérieur fait meilleure impression avec les vitraux et les tapisseries de Maurice Rocher qui apportent un peu de joie et de chaleur.

La chapelle du Mesnil-Angot, toute proche, est une halte reposante. Certes il ne s'agit que d'une réalisation mineure, mais la discrétion et la justesse qui ont présidé aux travaux se rencontrent rarement de nos jours. On s'est efforcé de sauvegarder l'esprit de sanctuaire sans vaine reconstitution ni innovation originale. Pourvu que l'aménagement en cours ne vienne pas détruire ce difficile équilibre! Cette visite amorce la sorte d'éclaircie que sont les églises suivantes.

Eglise du Mesnil-Angot (Manche).

Eglise de Pont-Hébert (Manche).

Eglise d'Hébécrevon (Manche).

Voici Pont-Hébert. Il semble que dans cette région les clochers aient particulièrement bien résisté. Il y a presque toujours lieu de le déplorer. Leur ancienneté et leur valeur ne sont pas grandes et ils ont certainement pesé lourdement sur les projets de reconstruction. Dans le cas présent le problème a été résolu en détachant carrément le clocher de la nef et, pratiquement, on n'en tient pas compte. La partie récente est loin de donner toute satisfaction mais elle est tout de même honnête. Au dehors comme au dedans elle ne manque pas de noblesse encore qu'on puisse regretter un certain nombre d'erreurs. Il semble, en particulier, qu'un souci un peu trop décoratif ôte au sanctuaire une part de son calme et à l'autel sa prédominance. La comparaison avec le mur du fond est significative à cet égard. Par contre les vitraux de Paul Bony et Adeline Hébert-Stévens sont heureux.

De l'église d'Hébécrevon on peut dire à peu près la même chose. Peut-être son plan est-il en même temps plus simple et plus neuf mais sa réalisation moins heureuse? Cela pourrait se discuter.

Avec Villiers-Fossard nous retrouvons un clocher demeuré intact mais cette fois-ci de très bonne qualité. Chose remarquable, en adoptant un parti franchement moderne l'architecte a réussi une excellente harmonisation de la partie ancienne et de la nouvelle construction. Cela est particulièrement sensible dans la vue du chevet. Mais le passage de la pierre au béton paraît aussi bien réussi. Il est d'autant plus malheureux que l'aménagement du sanctuaire soit à ce point déplorable avec son autel mesquin, son ambon prétentieux, sa courtine disgracieuse et ses statues.

Eglise de Villiers-Fossard (Manche).

Clocher de Sainte-Croix à Saint-Lô

Clocher de Saint-Jean-de-Daye.

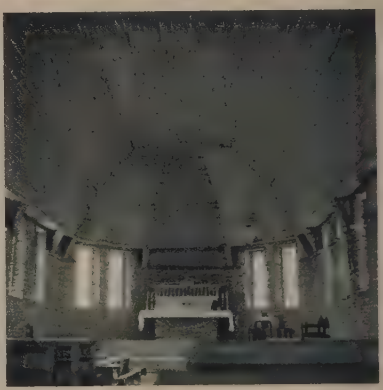

Château d'eau de Saint-Jean-de-Daye.

Eglise de Rouxeville (Manche).

A Saint-Lô, cas unique, c'est le clocher de Sainte-Croix qui a été détruit. Celui qui a été édifié à la place est une des rares réussites totales de cette région. Bâtie selon les procédés et l'esprit les plus neufs, cette œuvre associe la sobriété et l'élégance, atteint une sorte de plénitude. En cela il est bien de la même souche que l'église romane qu'il complète. Mais c'était trop beau. Cette grandeur était probablement insupportable. Il a fallu qu'on l'affuble d'une ridicule étoile. Espérons que ce colifichet pour fête foraine n'est que temporaire.

Il est instructif de comparer à ce clocher celui de Saint-Jean-de-Daye et de rapprocher de celui-ci le château d'eau qui lui fait face. Cela se passe de commentaire. Tant qu'est gardée la franchise du procédé constructif comme à Saint-Lô et pour le réservoir, tout est bien. Dès qu'on veut créer des formes « religieuses » les choses se gâtent.

Dans la banlieue de Saint-Lô se situe l'église d'Agneaux qui est une reconstruction partielle et dont nous avons déjà parlé. Au passage confirmons seulement tout le bien que nous en avons dit. Œuvre modeste mais dont la sensibilité devient exemplaire parmi toutes les églises qui l'entourent.

Un peu à l'est, à Rouxeville, une petite église a été ajoutée au clocher resté debout. Extérieurement c'est un édifice plutôt banal, parfois même un peu sec mais du moins sans prétention. Par contre, l'atmosphère intérieure est prenante avec un grand sentiment d'intimité créé par le très simple appareillage de pierre, la sobre voûte en bois et les vitraux de Jacques Bony. Quelques détails gênants comme les ouvertures ou l'autel (dont le gradin s'explique par le désir de mettre en valeur un retable de pierre du XV^{e} siècle) ne parviennent pas à gâter cette harmonie.

Vers l'ouest voici l'église de Quibou où la partie ancienne et les additions modernes se marient de très heureuse façon. Placé dans la partie récente où les techniques actuelles permettent une plus grande luminosité, le sanctuaire est ainsi très bien mis en valeur sans être isolé de la nef. Ici encore la modestie, la discrétion et la simplicité ont été les plus sûrs garants de la qualité.

Eglise de Quibou (Manche).

Chapelle de la Pernelle (Manche).

Saint-Michel-des-Rouges-Terres (Manche)

En remontant vers le nord il faut signaler l'église de Lastelle où l'aménagement intérieur est une réussite de sobriété et de bon goût avec de très agréables tapisseries de Jacques Chapuis. Tout à côté, une église est en construction au Plessis.

Nous terminons par deux églises de conception diamétralement opposée. La chapelle de pèlerinage de La Pernelle (près de Quettehou), présente des formes d'autrefois traitées dans un esprit moderne, probablement pour essayer de s'harmoniser avec le fort beau clocher ancien. C'est, nous semble-t-il, rechercher la quadrature du cercle. En tout cas, ce n'est pas cette tentative qui nous convaincra du contraire. Mais cette œuvre est assurée d'un large succès car, avec son petit air traditionnel mis au goût du jour, elle enchantera tous les tièdes, ne se trouvant à l'aise que dans une honnête médiocrité. Dès l'arrivée, la discordance du fronton devrait pourtant donner à réfléchir.

L'église Saint-Michel-des-Rouges-Terres (un peu avant d'arriver à Cherbourg) utilise au contraire les techniques et les formes les plus actuelles. Le résultat est-il plus satisfaisant? Ce n'est pas sûr. Cette réalisation ne donne pas le sentiment d'être totalement aboutie et d'avoir la noblesse qui sied à la maison de Dieu. Elle a du moins la valeur d'une expérience. A la différence de la plupart des églises que nous venons de voir elle est susceptible d'être un germe et un jalon.

M. R. CAPELLADES O. P.

RECTIFICATION

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur, Cher Ami!

Je vous remercie, personnellement, de l'article d'un de vos rédacteurs paru à la dernière page de votre numéro 3-4, 1956, parce que cela me permet d'exercer — non l'indifférence — mais le respect inconditionné du noble métier journalistique et critique, qu'il se manifeste ou non en ma faveur.

Si je demande votre mise au point, c'est uniquement au sujet de l'exactitude de l'information concernant le « Club d'Art Chrétien », totalement indépendant de ma personne. C'est une tentative à mon avis fort sympathique de l'écrivain Robert Morel, pour une organisation dans le domaine des arts plastiques semblables aux clubs des livres.

Les fragments d'un petit catalogue que vous reproduisez sont aussi peu rédigés par moi que l'article qui les précède.

Quant à l'aménagement modeste de l'église de Fossé auquel j'ai pu contribuer, je n'aurais jamais pensé qu'on puisse le comparer aux chefs-d'œuvre monumentaux réalisés par Le Corbusier à Ronchamp ou Matisse à Vence. Toute comparaison ou hiérarchisation appartient entièrement au domaine de la littérature d'art sacré.

Mon travail de sculpteur — par rapport au Club d'Art Chrétien — consiste modestement dans la création de quelques petits signes en fer que j'ai accomplie dans le respect et avec les meilleurs moyens de mon métier — alors que je n'ai rédigé aucun des textes cités.

Ne serait-il pas bien que les lecteurs ainsi que les rédacteurs de « l'Art Sacré » sachent cela?

Très cordialement à vous.

Pierre SZÉKELY.

Voici donc une lettre qui répartit plus justement la responsabilité de ce tract du « Club d'Art Chrétien ». Nous nous réjouissons que Pierre Székely ne soit pas l'auteur de cette mauvaise littérature.

Mais nous tenons à réaffirmer ici qu'il ne s'agissait pas d'un incident de médiocre importance. Citer Fossé entre Vence et Ronchamp suppose un manque de sens critique grave. C'est, à coup sûr, une erreur qui va contre le travail de discernement *que « L'Art Sacré » essaie de faire depuis* 1945.

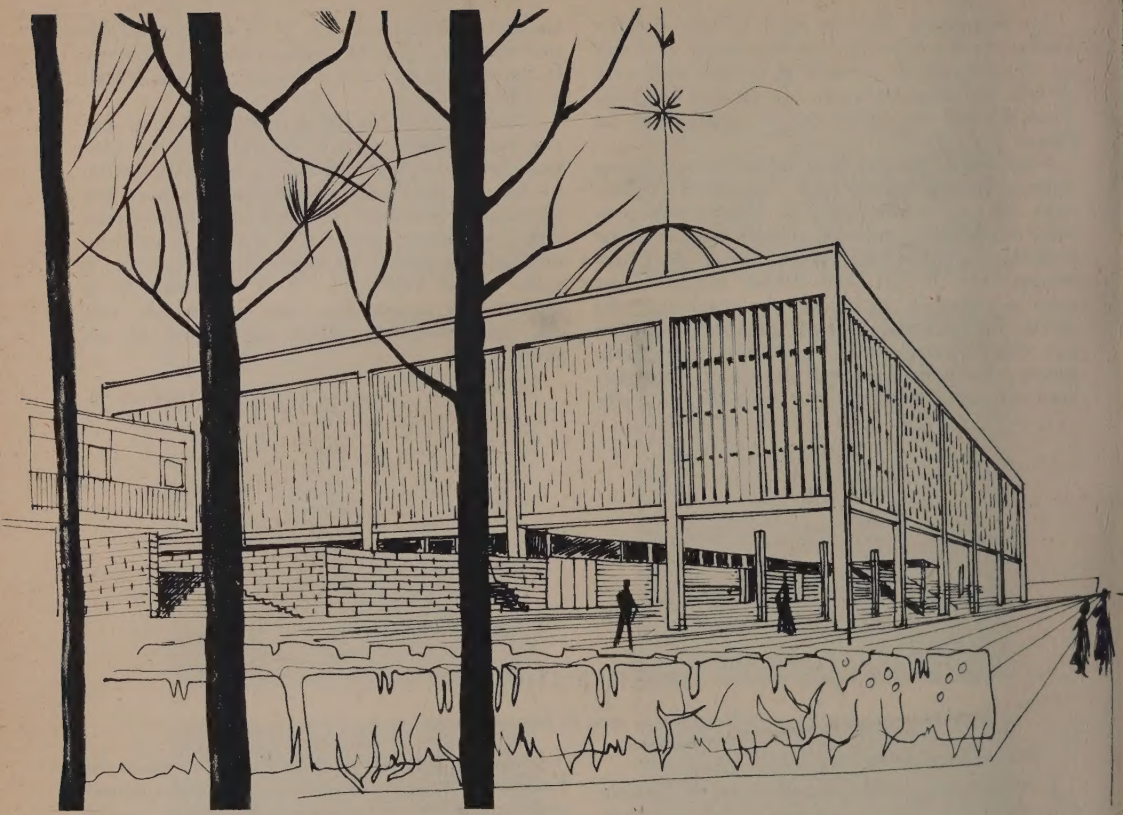

Vue perspective de la future église de NANCY. Pierre Prunet, architecte.

L'ART SACRÉ. Directeur R. P. Cocagnac, O. P.

Directeurs de 1937 à 1954 :

R. R. P. P. COUTURIER et RÉGAMEY O. P

fondé par G. Mollard, Joseph Pichard et L. Salavin

Prix du fascicule : 180 fr.

Abonnements : 1 an, France : 800 fr. - Etranger : 1.200 fr. - Abonnement de soutien : 1.500 fr.
aux Editions du Cerf, 29, bd Latour-Maubourg, Paris-VII^{e} - C.C.P. Paris 1436-36

Imp. GEORGES LANG, PARIS 19^{e} - Dépôt légal, 2^{e} trimestre 1957. Le Gérant : FLEURET. Autorisation N° 19.886